

NOUS CONTACTER

✉ contact@choletbus.fr

📞 02 41 62 65 65

📱 Choletbus

🌐 choletbus.fr

📘 Choletbus



ESPACE CHOLETBUS

Parvis de l'Hôtel de Ville

Horaires été

Du 10 juillet au 18 août

Du lundi au vendredi

De 9h à 13h

Fermé le samedi



BON À SAVOIR !

Ouverture exceptionnelle

Du 20 au 28 juillet,

De 9h à 13h et de 14h à 17h

Droits réservés Freepik, Juin 2023. Ne pas jeter sur la voie publique.



**AU 1^{ER} AOÛT 2023, L'AdC MET EN PLACE
UNE NOUVELLE TARIFICATION SOLIDAIRE
SUR LE RÉSEAU CHOLETBUS !**

EN FONCTION DE :

- L'ÂGE
- DU QUOTIENT FAMILIAL

TARIFS 2023 - 2024

A partir du 1^{er} août, l'Agglomération du Choletais met en place **une nouvelle tarification solidaire** basée sur l'âge et le Quotient Familial.

- 11 ANS	QF ≤ 600	QF > 600
MENSUEL	9,50€	19,00€
ANNUEL	62,00€	124,00€

11 - 14 ANS	QF ≤ 600	QF > 600
MENSUEL	17,75€	35,50€
ANNUEL	76,50€	153,00€

15 - 25 ANS	QF ≤ 600	QF > 600
MENSUEL	17,75€	35,50€
ANNUEL	97,00€	194,00€

26 - 64 ANS	QF ≤ 600	QF > 600
MENSUEL	23,00€	46,00€
ANNUEL	187,50€	375,00€

65 ANS ET +	QF ≤ 600	QF > 600
MENSUEL	14,75€	29,50€
ANNUEL	120,00€	240,00€

HANDICAPÉ	QF ≤ 600	QF > 600
MENSUEL	14,75€	29,50€
ANNUEL	120,00€	240,00€

BON À SAVOIR !

Les abonnements annuels peuvent être réglés en 3 fois sans frais uniquement sur la boutique en ligne choletbus.fr

QUAND LES NOUVEAUX TARIFS ENTRENT-ILS EN VIGUEUR ?

- Les abonnements annuels - 26 ans seront en vente à partir de la fin juin sur la boutique en ligne choletbus.fr, dans nos espaces de vente et sur l'application* Choletbus.
- Les abonnements + de 26 ans et les abonnements mensuels - de 26 ans seront en vente dès le 20 juillet.

* Les titres solidaires ne seront pas en vente sur l'application Choletbus.

COMMENT BÉNÉFICIER DES TARIFS RÉDUITS ?

Pour les + de 26 ans, il faudra vous rendre à l'Espace Choletbus à partir du 20 juillet, muni, en fonction de votre situation :

- d'une attestation de paiement de la CAF ou MSA sur laquelle apparaît votre Quotient Familial ≤ 600, datée de moins d'1 mois, pour bénéficier de la tarification solidaire.
- d'un justificatif attestant de votre situation de handicap (CMI, attestation de droit à pension d'invalidité ou attestation de droit à l'AAH), pour bénéficier du tarif « handicapé ».
- d'une pièce d'identité pour bénéficier du tarif « 65 ans et + ».

Pour les - de 26 ans, vous pouvez vous rendre directement sur la boutique en ligne choletbus.fr et joindre l'attestation de paiement avec le quotient familial lors de l'inscription ou réinscription scolaire.

NOUVEAUTÉS !

- Les tarifs solidaires sont désormais accessibles pour tous les habitants de l'Agglomération du Choletais.
- Vous pouvez recharger votre abonnement avec un tarif solidaire directement depuis la boutique en ligne choletbus.fr
- La tarification zonale n'existera plus, les titres seront valables sur toute l'Agglomération du Choletais.
- La tarification Choletbus 2 Roues bénéficie également de tarifs sociaux.